

H A N D B A L L

Memento du Pré AJ



École d'
Arbitrage



CESES FICHES VISENT À FAIRE PROGRESSER :

- LES JEUNES JOUEURS SUR LE PLAN TECHNIQUE.
- LES ARBITRES JEUNES CLUB EN VUE D'ARBITRER DES RENCONTRES DE JEUNES.

ÉDITION MAI 2014

ARBITRHAND
www.arbitrhand.fr





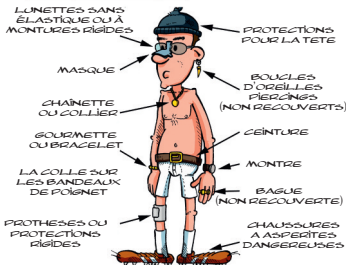
Les JOUEURS et l'EQUIPE



Tout objet représentant un danger
potentiel pour les joueurs

DOIT ÊTRE **INTERDIT**

Quelques exemples

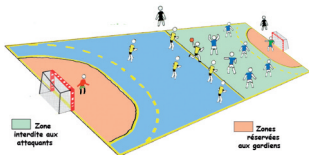


Tous les participants doivent être licenciés FFHB.

- Sur le terrain : 7 joueurs maximum dont 1 gardien avec 5 joueurs minimum au coup d'envoi.
- Sur le banc : les remplaçants, les officiels majeurs.

L'ENGAGEMENT

Le porteur de balle, un pied sur la ligne médiane au centre du terrain, tolérance de 1,50 m de chaque côté, la lance à un partenaire dans n'importe quelle direction.



Coup de sifflet OBLIGATOIRE.

L'engagement peut aboutir à un but.
Les adversaires sont à 3 m du lanceur.



Au début de chaque période : pas de joueur dans le camp adverse.

Après un but : les joueurs de l'équipe qui vient de marquer peuvent rester dans le camp adverse en respectant les 3 m vis à vis du joueur qui joue l'engagement. Les coéquipiers de ce joueur (porteur du ballon) peuvent dépasser la ligne médiane dès le coup de sifflet d'engagement.



LES GESTES

Accompagnant et expliquant mes décisions, mes gestes doivent être

PRECIS, COMPRIS DE TOUS

(joueurs, officiels, table, public).

Gestes pour INFORMER

IMMÉDIATEMENT, l'arbitre doit

indiquer la direction de jeu.



7 REMISE EN JEU
DIRECTION



9 JET FRANC
DIRECTION



12 BUT



15 ARRÊT DU TEMPS
DE JEU



16 AUTORISATION
ACCORDÉE À DEUX
PERSONNES HABILITÉES
DE PÉNÉTRER
SUR LE TERRAIN

OBLIGATOIRES

dans les situations
où ils s'appliquent

EXCEPTIONNELLEMENT utilisé sans être

précédé du geste 18 d'avertissement



11 JEU PASSIF



8 RENVOI



10 NON RESPECT
DES 3 MÈTRES



17 GESTE
D'AVERTISSEMENT
POUR JEU PASSIF

Si l'arbitre les estime

NÉCESSAIRES



LES GESTES

Accompagnant éventuellement un geste d'annonce afin de mieux faire comprendre ma décision :

Gestes pour EXPLIQUER



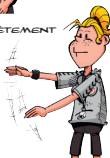
1 ENPIÈTEMENT



3 MARCHER OU 3 SECONDES



5 FRAPPER



2 DRIBBLE IRREGULIER



4 CEINTURER, RETENIR OU POUSSER



6 FAUTE D'ATTAQUANT

Gestes pour SANCTIONNER



13 AVERTISSEMENT (JAUNE)



14 EXCLUSION (2 MINUTES)



15 DISQUALIFICATION (ROUGE)

DISQUALIFICATION : cf fiche 20



LES JETS

LE JET FRANÇ

J'indique en premier le sens du jeu.

Ensuite j'exécute éventuellement le geste codifié correspondant à la faute commise.

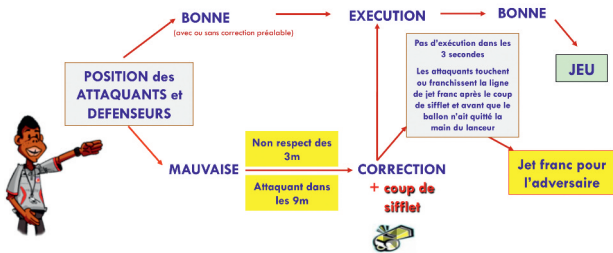
Il est exécuté en principe à l'endroit de la faute. Toujours en dehors des 9 m.

La position doit être correcte avec au moins une partie d'un pied au sol.

Les adversaires doivent se trouver à 3 m du lanceur.

Il est exécuté lorsque le ballon a quitté la main du lanceur.

Je regarde dans l'ordre



Un jet franc peut être accompagné d'une **SANCTION DISCIPLINAIRE**

LE RENVOI

Il est exécuté exclusivement par le gardien, les pieds au sol ou en suspension.

Un gardien ne peut pas se marquer un but, lors de l'exécution.

Il est exécuté lorsque le ballon a franchi la ligne de surface de but.

Le renvoi peut aboutir à un but.



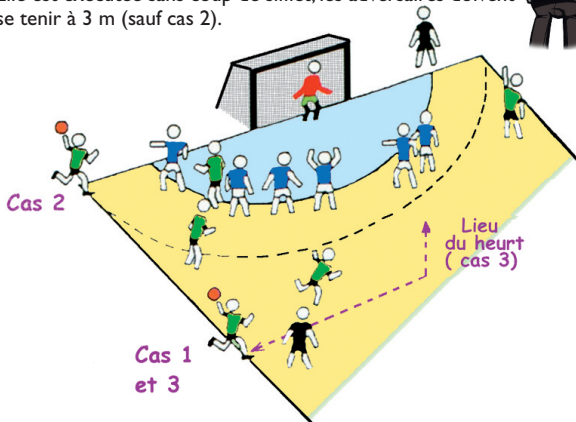
LES JETS

LA REMISE EN JEU

Elle peut aboutir directement à un but.

La remise en jeu se fait un pied sur la ligne de touche l'autre où on veut.

Elle est exécutée sans coup de sifflet, les adversaires doivent se tenir à 3 m (sauf cas 2).



Trois cas sont possibles :

Cas 1 : Le ballon a totalement franchi la ligne de remise en jeu (touche).

Cas 2 : Le ballon, touché par un défenseur (sauf le gardien), a totalement franchi la ligne de sortie de but.

Cas 3 : Le ballon a touché le plafond ou un équipement au dessus de l'aire de jeu.



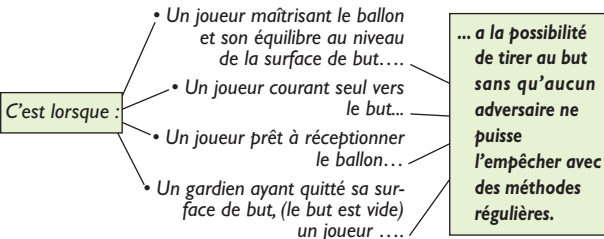
LES JETS



LE JET DE 7 M

Un jet de 7 mètres est ordonné si un défenseur ou un officiel fait échouer de manière irrégulière une O.M.B. (Occasion Manifeste de But) et ce à n'importe quel endroit de l'aire de jeu.

Définition de l'O.M.B.



Si O.M.B, le jet de 7 m est

OBLIGATOIRE

et Sanction disciplinaire envers le fautif, si nécessaire.

EXÉCUTION :

Après un coup de sifflet de l'arbitre :

- Si le joueur réalise un dribble : jet franc pour l'adversaire.
- Si la balle échappe de la main du tireur : balle pour l'adversaire.



Coup de sifflet
OBLIGATOIRE.



LES JETS

LE JET DE 7 M



Lors de son exécution, le joueur avec le ballon se positionne derrière la ligne des 7 m et tous les autres joueurs doivent être en dehors de la ligne de jet franc.

C'est un tir direct au but avec un pied en contact avec le sol.

Les défenseurs doivent être à 3 mètres de la ligne de 7 m et le gardien ne doit pas dépasser la ligne des 4 m.

Si le ballon rebondit sur le but ou touche le gardien, les attaquants peuvent le jouer.

L'arrêt du temps est facultatif.



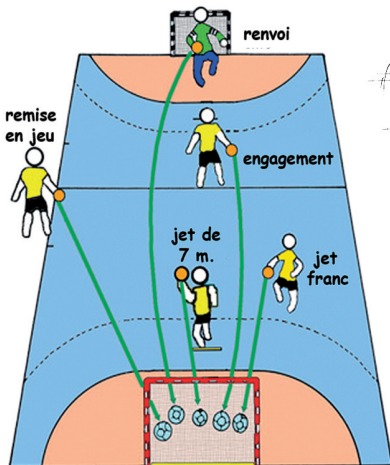
LE BUT

Si but, l'arbitre lève un bras (geste pour indiquer, obligatoire) et donne 2 coups de sifflet.

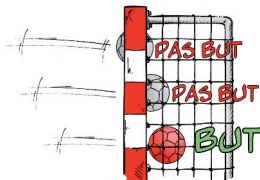
Un joueur de l'équipe qui a marqué un but peut rester dans le camp des autres à condition d'être au moins à 3 mètres de celui qui engage.

Sur l'engagement, le gardien de but a le droit de quitter sa surface de but ; il peut participer à la rencontre sur la surface de jeu.

Un but peut être marqué directement sur :



et sur action collective des attaquants



But ou pas but



Au signal de fin



LES FAUTES DE JEU

L'EMPIÈTEMENT

Action pour un joueur autre que le gardien de toucher la ligne de surface de but ou de pénétrer dans la surface de but.

GESTUELLE :

si faute d'attaquant

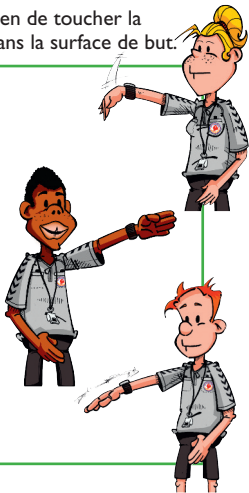
Geste du renvoi

si faute d'un défenseur

**Geste du jet franc
(pour 9m ou 7m)**

+

Geste explicatif adapté.



COMMENT SANCTIONNER L'EMPIÈTEMENT (ou zone) :



Coup de sifflet et :

- si c'est un attaquant : renvoi avec geste codifié,
- si c'est un défenseur : geste du **jet franc** ou **7 m**
si OMB en premier et geste explicatif adapté.

LES FAUTES DE JEU

LES DRIBBLES IRREGULIERS

LE DOUBLE DRIBBLE

Après avoir dribblé, s'être arrêté et avoir maîtrisé le ballon, le joueur repart en dribble.

LE DRIBBLE EN L'AIR

Après que le ballon a été maîtrisé, il est interdit de le toucher plusieurs fois de suite, à moins qu'il n'ait touché le sol, un autre joueur ou les montants du but.

GESTUELLE :

- Geste du jet franc indiquant le sens du jeu.
- Geste codifié du dribble irrégulier.

Comment sanctionner le dribble irrégulier :

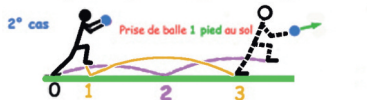
- Coup de sifflet + jet franc pour l'adversaire exécuté à l'endroit de la faute.
- Geste explicatif adapté.



Le joueur doit immédiatement poser le ballon de manière à le rendre jouable

EXCLUSION (2 minutes) OBLIGATOIRE

LE MARCHER



Au delà, il y a marcher.
Le joueur fautif doit poser immédiatement le ballon de manière à le rendre jouable

**SINON
EXCLUSION
(2 MINUTES)
OBLIGATOIRE.**

**ASSIMILE AU
MARCHER :**



**Garder le ballon
plus de 3 secondes
sans jouer.**

GESTUELLE :



- Coup de sifflet accompagné du geste (jet franc) indiquant le sens du jeu.
- Puis geste codifié explicatif adapté.
- Jet franc pour l'adversaire exécuté à l'endroit de la faute.

LE PASSAGE EN FORCE

(faute d'attaquant)

C'est le fait pour un attaquant de vouloir prendre, de manière irrégulière, un espace occupé par un défenseur.

Cela peut-être aussi (volontairement ou non) par un attaquant (porteur ou non du ballon) sur un défenseur à l'arrêt :

- La percussion avec l'épaule, de côté, de dos, etc.
- La percussion avec la tête (coup de bélière).
- La percussion/contact genou en avant.
- Le raffut (écarter avec la main).
- Le passage de bras mal effectué.



C'est une faute d'attaquant.

GESTUELLE :

- Geste du jet franc indiquant le sens du jeu.
- Geste codifié explicatif adapté.



Le joueur peut



- Lancer, saisir, arrêter, pousser ou frapper le ballon à l'aide des mains (ouvertes ou fermées) des bras, de la tête, du torse, des cuisses et des genoux



- Attraper le ballon à deux mains

Mollets, tibias, pieds INTERDITS

- Garder le ballon au maximum 3 secondes. (même s'il est à terre)



- Jouer le ballon assis, à genoux, couché



- Dribbler ou faire rouler le ballon au sol



- Barrer avec le corps le chemin de l'adversaire



Le joueur ne peut pas



■ Se faire une passe à soi-même



■ Refaire un 2^e dribble, effectuer plus de 3 pas après contrôle du ballon



■ Jouer passivement



■ Accrocher ou frapper le ballon que l'adversaire tient dans ses mains



■ Se jeter contre l'adversaire en courant ou en sautant



■ Maintenir fortement l'adversaire, le projeter au sol



■ Barrer le chemin de l'adversaire avec les bras, les mains, les jambes



■ Barrer le chemin de l'adversaire : action agressive touchant le cou, la tête, la nuque



■ Accrocher le bras depuis le côté ou par derrière. Ceinturer, retenir l'adversaire par le côté ou le maillot



■ Faire perdre à l'adversaire le contrôle de son corps



■ Irrégularités commises avec une forte intensité



■ Lancer violemment et intentionnellement le ballon contre l'adversaire



AGIR DE MANIÈRE PRÉSENTANT
UN RISQUE POUR L'INTÉGRITÉ PHYSIQUE
OU DANGEREUSE
= DISQUALIFICATION



LES COUPS DE SIFFLET

Ils accompagnent les gestes et doivent être
NETS, SANS TIMIDITÉ, MODULÉS
 en fonction de la faute.

SITUATIONS	MODULATION
ENGAGEMENT ou reprise du temps	
BUT	
Arrêt du temps de jeu	
JET FRANC (Faute de défenseur)	
JET FRANC (Faute d'attaquant)	
7 mètres Sans sanction disciplinaire	Arrêt du temps facultatif
Jet Franc ou 7 m AVEC sanction disciplinaire	Arrêt du temps OBLIGATOIRE

Légende :

bref

plus fort

plus long et fort

facultatif

obligatoire

- Une faute de défenseur est notifiée par un coup de sifflet bref.
- Une faute d'attaquant nécessite un coup plus long car elle inverse le sens du jeu.
- Une faute avec sanction disciplinaire (exclusion, disqualification) doit être sifflée encore plus fort et plus longtemps.



**Plus la faute est GRAVE,
 plus le coup de sifflet doit être FORT**

Ne pas conserver le sifflet en bouche
 mais le tenir en main le long de la cuisse.



NE PAS LAISSER FAIRE

UNE FAUTE NE DOIT JAMAIS PROFITER À CELUI QUI LA COMMET

Pour une faute de jeu (marcher, empiètement, double dribble, etc.) on sifflera un jet franc, un 7 m ou un renvoi = en général cette sanction «sportive» suffira.

- Si irrégularité (ceinture, poussette,...) ou irrégularité grossière (tirage du bras par derrière,...) il faudra en plus du jet franc ou du jet de 7m (si occasion manifeste de but)

Sanctionner disciplinairement le fautif.



LA PROGRESSIVITÉ DES SANCTIONS

L'AVERTISSEMENT

Verbal : à éviter

Mais si arbitrage d'Ecole de Hand, - de 10, - de 12, on peut l'utiliser dans un but pédagogique ou d'apaisement.

- Siffler la faute, faire le geste codifié et montrer le carton au fautif.
- Vérifier que la table a compris l'information.
- Noter le n° sur son carton de score.

**Pas d'arrêt du temps
sauf influences externes,
joueur blessé, gain de temps.**



- 1 avertissement par joueur.
- 3 avertissements maximum par équipe.
- 1 avertissement maximum pour tous les officiels.



Après un coup de sifflet :

Faire reprendre le jeu par le jet correspondant à la situation de jeu (jet franc, remise en jeu, engagement, etc.).

LA PROGRESSIVITÉ DES SANCTIONS

L'EXCLUSION



**Siffler un arrêt du temps
= OBLIGATOIRE**

- Montrer le geste des 2 minutes au fautif et éventuellement le geste explicatif.
- Attendre que le joueur sorte de l'aire de jeu et après un coup de sifflet, repartir par le jet correspondant.

La 3^e exclusion au même joueur dite exclusion disqualifiante :

- Montrer le geste des 2 minutes au fautif et éventuellement le geste explicatif,
- Attendre que le joueur sorte de l'aire de jeu.
- Et lui montrer le carton rouge de la disqualification.

Ce joueur doit quitter l'aire de jeu et la zone de changement (banc des remplaçants) et ne doit plus avoir de contact avec son équipe.



Après un coup de sifflet :
Repartir par le jet correspondant
(jet franc, de 7 m.)

**ATTENTION : Une exclusion maximum
pour tous les officiels.**



LA PROGRESSIVITÉ DES SANCTIONS

LA DISQUALIFICATION DIRECTE



**Siffler un arrêt du temps
= OBLIGATOIRE**

Faire le geste codifié au joueur fautif en lui montrant le carton rouge.

Ce joueur doit quitter la zone de changement (banc des remplaçants).
Il ne peut plus participer au jeu et ne doit plus avoir de contact avec son équipe.
Celle-ci est privée d'un autre joueur pendant 2 minutes.

Après un coup de sifflet :

**Repartir par le jet correspondant
(jet franc, de 7m).**



LA DISQUALIFICATION PEUT-ÊTRE SANS RAPPORT OU AVEC RAPPORT

Disqualification sans rapport pour une irrégularité grossière présentant un risque pour l'intégrité physique.

Disqualification avec rapport pour une irrégularité particulièrement brutale et dangereuse.

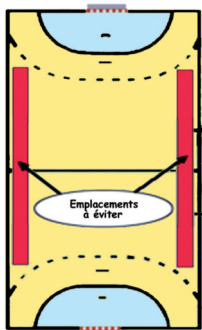
L'accompagnateur de JA **est habilité** à établir un rapport relatant les faits, même en l'absence de disqualification.

EN SOLO

Comme je suis seul, j'essaie d'occuper tout l'espace devant les attaquants et les défenseurs, en évitant d'avoir des joueurs derrière moi.

Je me déplace en fonction de la position de la balle jamais en course à reculons.

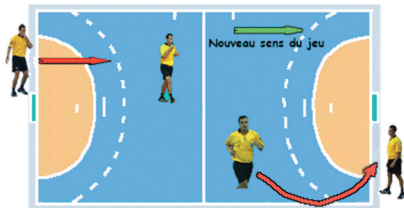
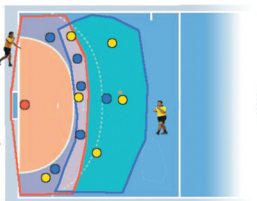
Je n'hésite pas à me déplacer vers l'endroit de la faute.



EN BINOME

Chacun a sa zone de surveillance.

Surveillance :
 Arbitre de but
 Arbitre de champ



Je profite de certaines situations (but, temps mort d'équipe, ...) pour permuter avec mon binôme.

NOTES

NOTES

A series of horizontal dotted lines for writing notes.

SOMMAIRE

- Fiche 1 : Couverture
- Fiche 2 : Les joueurs et l'équipe - L'engagement
- Fiche 3 : Les gestes pour informer
- Fiche 4 : Les gestes pour expliquer, sanctionner
- Fiche 5 : Le jet franc = le renvoi
- Fiche 6 : La remise en jeu
- Fiche 7 : Le jet de 7 mètres
- Fiche 8 : Le jet de 7 mètres (suite)
- Fiche 9 : Le but
- Fiche 10 : L'empiètement
- Fiche 11 : Les dribbles irréguliers
- Fiche 12 : Le marcher
- Fiche 13 : Le passage en force
- Fiche 14 : Le joueur peut
- Fiche 15 : Le joueur ne peut pas
- Fiche 16 : Les coups de sifflet
- Fiche 17 : Ne pas laisser faire
- Fiche 18 : Les sanctions - l'avertissement
- Fiche 19 : Les sanctions - l'exclusion
- Fiche 20 : Les sanctions - la disqualification
- Fiche 21 : Le placement de l'arbitre
- Fiche 22 : Le sommaire



FICHES RÉALISÉES PAR L'ÉQUIPE

ARBITRHANDET VALIDÉES PAR LE RÉFÉRENT DES
TEXTES CCADESSINS : ERIC BRINDEAUX
(COPYRIGHT : CCA/FFHB)www.arbitrhand.fr